


Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p> <p>Aide aux plans stratégiques devant être établis par les États membres dans le cadre de la politique agricole commune («plans stratégiques relevant de la PAC») et financés par le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) 2021?2027</p> <p>Abrogation Règlement (EU) No 1307/2013 2011/0280(COD) Abrogation Règlement (EU) No 1305/2013 2011/0282(COD)</p> <p>Sujet 3.10 Politique et économies agricoles 3.10.01.02 Développement rural, Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) 3.10.13 Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA et FEAGA</p> <p>Priorités législatives Cadre financier pluriannuel 2021-2027</p>	<p>En attente de la position du Parlement en 1ère lecture</p>

Evénements clés			
11/06/2018	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
05/07/2018	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
02/04/2019	Vote en commission, 1ère lecture		
23/05/2019	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A8-0200/2019	Résumé
21/10/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
20/10/2020	Débat en plénière		
23/10/2020	Décision du Parlement, 1ère lecture	T9-0287/2020	Résumé
23/10/2020	Dossier renvoyé a la commission compétente		
09/09/2021	Approbation en commission du texte adopté en négociations interinstitutionnelles de la 1ère lecture	PE696.351 GEDA/A/(2021)003502	